

Madame, Monsieur,
Veuillez trouver ci-dessous les informations nécessaires à l'inscription pour la rentrée scolaire 2023.2024

Reprise des cours le lundi 11 Septembre 2023.

Les nouvelles inscriptions se dérouleront :
le jeudi 7 septembre et le vendredi 8 septembre de 16h30 à 19h30.
à l'école de danse de "Chorège" 16 rue Méallet de Cours 15 000 AURILLAC

Ainsi que le samedi 9 septembre au forum des associations à Hélitas.

avec le dossier COMPLET **Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.**

LE CERTIFICAT MEDICAL EST IMPERATIF POUR L'INSCRIPTION

Documents à fournir :

- la **fiche de renseignements, les autorisations d'envoi de sms et d'utilisation d'image**
- à imprimer sur le site.
- le **règlement intérieur signé après lecture** → (pas pour les adultes)
- une **photo** d'identité (pas pour les adultes)
- un **certificat médical obligatoire** (imposé par la fédération Nationale de danse)
- **1 chèque** à l'ordre de *CHOREGE*, d'un montant de **28€** (gratuit pour la 2^{ème} personne inscrite) cette somme n'est pas un acompte, elle représente la participation annuelle.
(affiliation à la fédération Nationale de danse, licence sportive, frais de fonctionnement de l'association)
- **3 chèques**, à l'ordre de Chorège, du **montant de la cotisation de chaque trimestre**
- selon la grille tarifaire ci-dessous.
- **1 chèque** de **20€** pour le 1^{er} costume du spectacle 2024 (encaissé en janvier 2024)
soit au total 5 chèques.

Eveil : 1 ou 2 costumes maximum suivant les années.

Pour tous les autres groupes : 2 ou 3 costumes maximum suivant les années.

Le nombre de costumes par élève n'est pour le moment pas décidé pour le spectacle 2024.

Tout trimestre commencé est dû : 1^{er} trimestre : encaissement le 31 octobre 2023; 2^{ème} trimestre : encaissement le 31 janvier 2024; 3^{ème} trimestre : encaissement le 30 avril 2024. Le 3^{ème} trimestre est demi-tarif pour la 3^{ème} personne inscrite, et la 4^{ème} personne inscrite (sur la cotisation la moins cher). Un mail d'information vous sera envoyé par période d'encaissement.

Tout règlement sera effectué par chèque bancaire ou postal à l'ordre de Chorège avec le nom et le groupe de l'élève au dos du chèque.

*PASS CANTAL (au nom de l'élève)

*COUPON SPORT-PASS REGION (lycéen) (au nom de l'élève)

Si vous possédez le **PASS REGION**, merci de joindre la photocopie de la carte en ajoutant la date de naissance de l'élève et déduire 30 € sur l'une des cotisations. Si votre enfant rentre seulement au lycée et que vous ne possédez pas encore le **PASS REGION**, Chorège vous fera un remboursement de 30 € au cours de l'année, sur présentation de la photocopie de la carte en ajoutant la date de naissance de l'élève + **Le code d'accès de l'élève.**

Tarifs :

Eveil (4 – 5 ans) : 70 € le trimestre (45 min / semaine)

Initiation : (I1, I2 ; 6 – 7 ans) : 75 € le trimestre : 1 heure/semaine

Adulte : 85 € le trimestre (1 heure/semaine) 105€ le trimestre : 2 heures/semaine

Préparatoire (P1, P2) & Elémentaire (E1, E2, E3) : 105 € le trimestre (2 heures / semaine)

Moyen (M1, M2) & Avancé : 115 € le trimestre (3 heures / semaine)